

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 27 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept avril, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt avril deux mille dix-sept, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET- Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Hind BENAINI - Hamide KERMANI - Nathalie BESNIET - Maribel AVILES CORONA - Imène BEN CHEIKH - Marilyne HERLIN - Paul FAROUZ - Alain GIRARD - Thierry ATLAN - Jacqueline MARCONI.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Christian DE BARROS - Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Monique KUCINSKI - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON - Malikat VERA - Christian BRISSEPOT - Patrick BOURGEOIS - Eddy JOURDE - Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Marco PISANU - Line ASSOGBAVI - Mariane CIMINO - Lyonel CROS - Brahim MESSACI - Denis REYNAUD - Claude SANCHO.

**ETAIENT REPRESENTES**

Farid RADJOUH représenté par Christine JANODET  
Frank-Eric BAUM représenté par Christian BRISSEPOT

**1 – Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Christian DE BARROS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction. Il l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

« Chers collègues,

Nous accueillons ce soir Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON en tant que nouvelle élue au sein de notre assemblée.

Elle siège pour le moment à ma gauche, dans l'attente du point 5 de notre ordre du jour.

Roselyne, sois la bienvenue parmi nous.

Avant de nous consacrer à l'ordre du jour de notre Conseil, je voulais rendre hommage à Monsieur Xavier JUGELE, ce jeune policier de 37 ans, victime du terrorisme qui a été lâchement assassiné, jeudi soir dernier, sur les Champs-Élysées.

Je vous propose d'exprimer notre émotion et notre solidarité par une minute de silence ».

*L'assemblée municipale observe une minute de silence*

## **2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.**

Claude SANCHO demande une correction dans le procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal. Cette modification concerne son intervention au point 3 (page 6). Il convient de remplacer le mot « exhaustive » par « excessive ».

Dans ces conditions la phrase est désormais la suivante : « *La somme de 1 700€ me paraît excessive, d'autant qu'elle s'ajoute à la décision 101 sur le même sujet* ».

Cette demande est intégrée.

Adopté à la majorité dont 2 pouvoirs (3 voix contre du groupe Agir pour Orly).

## **3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.**

Monsieur Marco PISANU pose des questions sur les décisions n°142, 143, 151, 152 et 171.

Monsieur Brahim MESSACI pose des questions sur la décision n°172 et demande des explications sur les écarts de numérotation entre les décisions n° 153 et 155 puis entre les décisions n°155 et 171. Une réponse sera apportée dans les meilleurs délais à cette question.

Monsieur Claude SANCHO fait une remarque sur la décision n°153.

Monsieur Lyonel CROS pose une question concernant la décision n°144.



#### **4 – Communications de la Municipalité**

« Je veux remercier les 8526 électeurs Orlysiens qui ont fait entendre leur voix dimanche dernier.

Cette forte participation de 75,94 % à Orly, est une bonne nouvelle pour la démocratie, une bonne nouvelle pour notre ville alors qu'on nous avait prédit une abstention record.

Une nouvelle fois dans notre ville, la Gauche arrive largement en tête notamment avec le score remarquable de Jean Luc MELENCHON qui recueille 35,98 % des voix.

De son côté Emmanuel MACRON recueille 22,45 % des voix et arrive en deuxième position.

Par ailleurs, les Orlysiens ont marqué leur attachement aux valeurs de la République et rejeté l'extrême droite qui réalise à Orly avec 16,23 % des voix un score largement plus faible qu'au niveau national.

Pour autant, la candidate du Front national est qualifiée pour le second tour.

Dès à présent nous devons nous mobiliser pour la République !

Dimanche 7 mai, nous devons battre dans les urnes Marine LE PEN ».

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour du Conseil municipal :

#### **5 - Election d'un Maire Adjoint.**

Il est procédé à l'élection d'un nouveau Maire Adjoint à scrutin secret.

Madame Maribel AVILES CORONA est l'unique candidate.

Après vote, 35 bulletins ont été trouvés dans l'urne : Madame Maribel AVILES CORONA est élue à la majorité par 32 bulletins pour et 3 bulletins blancs.

-----

Madame la Maire, après avoir donné lecture des articles, L 2122-7-2 et L 2122-7 du Code général des collectivités territoriales sur le vote à bulletin secret et conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales propose, préalablement, au Conseil municipal d'adopter le principe du vote à main levée pour les points 6 et 7 de l'ordre du jour.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et de voter à main levée.

#### **6 - Désignations au sein des commissions et instances.**

Il est procédé à l'élection d'un représentant de la commune dans les commissions et instances suivantes :

- Commission municipale Services
- Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale
- Conseil de quartiers Centre
- Comité de gestion de la Caisse des écoles
- Conseil d'école maternelle Noyer Grenot (Titulaire)
- Conseil d'école élémentaire Romain Rolland A (Suppléante)
- Conseil d'école maternelle Paul Eluard (Titulaire)
- Conseil d'école élémentaire Paul Eluard B (Suppléante)

Pour l'ensemble de ces postes, Madame Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON est l'unique candidate.

Madame Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON est élue à la majorité par 32 voix pour et 3 abstentions du groupe « Agir pour Orly » en qualité de représentante de la commune dans les commissions et instances susmentionnées.

Dans un second temps, il est procédé à l'élection d'un représentant de la commune dans les commissions et instances suivantes :

- Commission communale d'accessibilité de la ville aux personnes en situation de handicap,
- Conseil d'administration de la Mission Locale Orly-Choisy-le-Roi-Villeneuve-le-Roi-Ablon-sur-Seine,
- Conseil d'école élémentaire Romain Rolland B (Titulaire),
- Commission d'appel d'offres et d'adjudication (Suppléante),
- Comité de gestion de l'Institut Médico-Educatif.

Pour l'ensemble de ces postes, Madame Maribel AVILES CORONA est l'unique candidate.

Madame Maribel AVILES CORONA est élue à la majorité par 32 voix pour et 3 abstentions du groupe « Agir pour Orly » en qualité de représentante de la commune dans les commissions et instances susmentionnées.

### **7 - Désignation du représentant de la commune d'Orly au Conseil d'administration de l'EPAORSA (Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine Amont).**

Il est procédé à l'élection d'un représentant de la commune au Conseil d'administration de l'EPAORSA.

Deux candidatures ont été enregistrées :

- Madame Christine JANODET
- Monsieur Marco PISANU.

A l'issue du scrutin, Madame Christine JANODET obtient 28 voix et Monsieur Marco PISANU obtient 7 voix.

Madame Christine JANODET est élue en qualité de représentante de la commune au Conseil d'administration de l'EPAORSA.

### **8 - Autorisation donnée à Madame la Maire de déposer une demande de permis de démolir pour l'ancien collège Desnos.**

Adopté à la majorité dont 2 pouvoirs (4 voix contre du groupe *Une nouvelle Ere pour Orly*).

### **9 - Budget annexe assainissement - Transfert des résultats financiers à l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre.**

Adopté à l'unanimité.



**10 - Garantie d'emprunt au profit de Valophis Habitat pour la construction de 7 logements sociaux.**

Adopté à la majorité dont 2 pouvoirs (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

**11 - Demande de subvention, auprès de différents organismes, pour la réhabilitation du parc municipal Georges Méliès.**

Adopté à la majorité dont 2 pouvoirs (3 voix contre du groupe Agir pour Orly et 4 abstentions du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

**12 - Attribution d'une subvention à l'école élémentaire Paul Eluard B.**

Adopté à l'unanimité.

**13 - Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs – Réforme PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations).**

Adopté à la majorité dont 2 pouvoirs (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

**14 - Approbation du lancement d'une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un programme d'amélioration de la résidence Anotéra et de la résidence Le Nouvelet à Orly.**

Adopté à la majorité dont 2 pouvoirs (3 abstentions du groupe Agir pour Orly et 4 voix contre Une nouvelle ère pour Orly).

**15 - Avenant n°5 de clôture à la Convention de Rénovation Urbaine d'Orly.**

Adopté à la majorité dont 2 pouvoirs (3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

**16 - Gestion des salles de convivialité.**

Adopté à l'unanimité.

**17 - Nouvelle dénomination de l'association Sporting Club de Choisy-le-Roi (SCCR) section Rugby en Rugby Club de Choisy le Roi (RCCR).**

Adopté à l'unanimité.

**18 - Appel à projets « 10 000 coins nature dans les écoles et collèges d'Orly ».**

Adopté à l'unanimité.

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 22h30.

Le secrétaire de séance  
Christian DE BARROS



